

IN MEMORIAM

## Daniel BOBON



Le Professeur Daniel Bobon, décédé le 13 août 1994, est né à Namur le 12 mai 1938. Ses origines familiales le destinaient tout naturellement à la psychiatrie : fils du Professeur Jean Bobon, titulaire de la chaire de psychiatrie à l'Université de Liège de 1964 à 1982, il avait d'ailleurs passé ses premières années dans le cadre de la Clinique Notre-Dame des Anges à Glain où habitaient ses parents. Dès son diplôme de Docteur en Médecine en 1966, il entre comme assistant dans le service de psychiatrie universitaire dirigé par son père où il prend très rapidement une place prépondérante dans les activités scientifiques. A cette époque de découverte des premières médications efficaces en psychiatrie, la Clinique psychiatrique universitaire de Liège avait joué un rôle de premier plan par la mise en évidence de l'activité clinique de l'halopéridol, devenu depuis lors le neuroleptique de référence au niveau international. Le Professeur Daniel Bobon poursuit cet axe de recherche psychopharmacologique et participe à de

nombreuses études cliniques de neuroleptiques, d'antidépresseurs et d'anxiolytiques originaux. Il réalise également une version remaniée de la physionomie en "étoiles" des neuroleptiques proposée par la Clinique psychiatrique universitaire de Liège dès 1966.

De 1970 à 1974, il est à la base de la fondation du Belgian College of Neuropsychopharmacology (BCNP), devenu depuis Belgian College of Neuropsychopharmacology and Biological Psychiatry (BCNBP) dont il assurera les fonctions de secrétaire général jusqu'en 1988. Sous son impulsion, le BCNP/BCNBP deviendra une société scientifique très dynamique regroupant l'immense majorité des scientifiques et cliniciens belges intéressés par tous les aspects de la psychopharmacologie, et qui organisera de très nombreuses réunions d'un niveau scientifique tout à fait exceptionnel.

En 1970, il obtient une bourse du "European training program in brain and behaviour research" pour un séjour d'un an au "Max-Planck Institute für Psychiatrie" de Munich dans les services de neurophysiologie clinique des Professeurs Creutzfeldt et Simonova et de psychiatrie du Professeur von Zerssen. Convaincu de l'importance d'une approche objective en psychiatrie, il reviendra de ce séjour plein de projets originaux dans les domaines psychophysiologique et psychométrique. Dans le domaine psychophysiologique, à Munich, il avait réalisé la toute première étude des effets du tétrahydrocannabinol (la substance active de la marijuana) sur la polygraphie de sommeil. A Liège, il va développer un laboratoire évaluant les modifications de la fréquence critique de fusion induites par les troubles psychiatriques d'une part, par les agents psychopharmacologiques d'autre part. En 1982, il publiera une monographie sur le sujet qui fait toujours autorité. C'est cependant dans le domaine psychométrique que le Professeur Daniel Bobon consacra l'essentiel de son activité scientifique. Conscient de l'importance de quantifier de façon objective la symptomatologie psychiatrique, il réalisa l'adaptation et la validation française de nombreux instruments d'évaluation d'origine germanique ou anglo-saxone. C'est ainsi qu'il consacra son doctorat en sciences cliniques, obtenu en 1979 avec la plus grande distinction et les félicitations du jury, à une échelle d'auto-évaluation de la dépression, la Befindlichkeit Skala et son agrégation de l'enseignement supérieur, en 1984, au système développé par l'Association de Méthodologie et de Documentation en Psychiatrie (AMDP). C'est d'ailleurs à ce système AMDP que le Professeur Daniel Bobon allait consacrer l'essentiel de son énergie. Il allait multiplier les réunions visant à l'évolution des concepts tant au niveau germanique que francophone, réaliser les adaptations françaises des différentes parties de cet instrument très élaboré d'évaluation standardisée des antécédents psychiatriques, de la symptomatologie psychopathologique et somatique dans deux manuels publiés en 1978 et en 1981. Il allait également favoriser la création d'échelles plus courtes dérivées de cet instrument afin de pouvoir évaluer de façon plus spécifique la psychopathologie anxieuse, dépressive et schizophrénique. Cet investissement majeur dans la psychopathologie quantitative l'a conduit à jouer un rôle de pionnier dans l'utilisation des techniques d'enregistrement vidéo. Dès les années 1970, il avait fondé à Glain l'un des tout premiers studios vidéo destiné à l'enregistrement de patients psychiatriques. Cette technique allait s'avérer prodigieusement intéressante tant au niveau de l'enseignement de la psychiatrie, de la définition des concepts et de l'objectivation des changements cliniques induits par diverses thérapeutiques. Les multiples séances de cotation auxquelles participaient non seulement les membres de la Clinique psychiatrique universitaire

de Liège, mais également de nombreux experts internationaux, donnaient lieu à des discussions passionnées et passionnantes et très riches d'enseignement pour les étudiants en stage, comme pour les psychiatres en formation.

Convaincu de l'importance d'une approche multidisciplinaire, le Professeur Daniel Bobon avait créé, au sein de la Clinique psychiatrique universitaire, une équipe combinant aux aspects psychiatriques, les apports de la psychologie, grâce à Christian Mormont, Docteur en Psychologie et actuellement Chargé de Cours de Psychologie clinique, et les apports de la statistique grâce à l'ingénieur Remy von Frenckell, Docteur en Sciences biomédicales expérimentales et Docteur spécial. Cette approche multidisciplinaire allait être à la base d'un travail scientifique original qui donna lieu à de très nombreuses communications à des réunions nationales et internationales (plus de 130) et publications et éditions d'ouvrages (plus de 140).

Intéressé au premier plan par l'objectivation en psychopathologie, il était naturel que le Professeur Daniel Bobon s'oriente vers les domaines de la psychiatrie légale et de la psychopathologie criminelle. Suppléant de ces enseignements depuis 1984, il en était devenu titulaire en 1987. Il avait ainsi orienté ses travaux vers l'application du système AMDP en psychiatrie légale, obtenu un important crédit de recherche sur les différents facteurs pouvant jouer un rôle dans la dangerosité et développé une collaboration multidisciplinaire et internationale, impliquant notamment l'Euregio, avec Maastricht et Aachen, dans le développement d'une politique de santé pour faire face au problème crucial de la toxicomanie.

Le Professeur Daniel Bobon était également co-directeur des *Acta Psychiatrica Belgica*, membre du Comité de Lecture d'une dizaine de revues internationales et membre effectif d'une vingtaine de sociétés scientifiques. Sur le plan clinique, il était responsable du Service universitaire de la Clinique Notre-Dame des Anges à Glain et des activités de consultations de la Policlinique Neuropsychiatrique universitaire Brull.

Au cours de ces dernières années, le Professeur Daniel Bobon avait connu plusieurs périodes difficiles, tant sur le plan physique que personnel, qui avaient parfois limité sa capacité de travail. Cependant, il en sortait chaque fois avec un nouvel enthousiasme et de nouveaux projets. Ainsi, lors de la dernière assemblée générale du BCNBP en mai, il avait proposé de fonder une section de psychiatrie légale regroupant les experts belges dans le domaine afin de veiller notamment à réagir aux attaques abusives dont la psychiatrie est parfois l'objet au niveau des médias.

Le Professeur Daniel Bobon parlait fréquemment de sa retraite prochaine qu'il préparait en insistant pour que son investissement en psychiatrie légale et sociale soit poursuivi...

Nous présentons à la famille du Professeur Daniel Bobon nos plus sincères condoléances.

M. Anseau.